

Chers Parents,

Avant toute chose, nous souhaitons à vos enfants une semaine de repos bien mérité.

Nous vous communiquons quelques informations importantes pour le bon déroulement de la période suivante qui sera porteuse de bonnes nouvelles, nous l'espérons.

Les élèves du premier degré ont reçu ce jour un bulletin de mi-parcours, il est un indicateur de l'évolution de leur travail et des résultats obtenus depuis la rentrée de janvier. Ce document doit nous revenir signé la semaine de la rentrée.

Tous les élèves ont également reçu le document de reconduction d'inscription qui les invite à nous transmettre leur choix d'options pour l'an prochain. Celui-ci est à remettre au titulaire pour le 8 mars au plus tard.

Nous vous signalons que, pour vous aider dans ce choix d'orientation, une soirée virtuelle d'information vous est proposée le jeudi 25 février 2021. Elle s'organise en trois temps :

- à 18 h 00 pour les parents des élèves qui entrent en 2^e année ;
- à 18 h 30 pour les parents des élèves qui entament une 3^e et une 4^e année ;
- à 19 h00 pour les parents des élèves du 3^e degré.

Des séquences d'informations en visioconférences vous sont proposées dans toutes les options organisées à NDC. Des vidéos ou présentations Power Point resteront également disponibles sur notre site après cette date.

C'est aussi l'occasion de vous rappeler qu'un espace de notre CMM est spécifiquement dédié à l'orientation et que nos agents du Centre PMS sont à la disposition de nos élèves pour les aider dans leurs choix.

Nous vous rappelons que ce sont les élèves de 1^e, 2^e, 4^e et 6^e années qui sont attendus à la reprise le lundi 22 février. En effet, notre Ministre, Caroline Désir, a annoncé la poursuite du code rouge jusqu'au 26 février au moins (Cfr Circulaire 7956), prescrivant ainsi la continuité de l'hybridation entamée depuis novembre.

Enfin, le 3 mars, nous poursuivons le temps de formation des enseignants par l'organisation d'une matinée pédagogique. Les cours sont donc suspendus ce jour-là.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler à chacun, qu'il soit élève, parent ou enseignant, son droit à la déconnexion. Ceci signifie qu'il est attendu, et des uns et des autres, de laisser un délai raisonnable à son interlocuteur pour lui permettre de répondre à un mail, surtout si ce dernier est envoyé en dehors des heures de travail.

Nous espérons que cette semaine de congé permettra à tous de recharger ses batteries pour entamer en pleine forme la ligne droite qui nous mènera au Printemps.

La Direction